



**SYNDICAT DE LA
MAGISTRATURE**

Communiqué de presse] Quand les digues contre le fascisme cèdent, un silence complice

Publié le 24 février 2026

Le 14 février 2026 à Lyon, un militant lié à l'extrême-droite, Quentin Deranque, est décédé à la suite d'un affrontement. Les circonstances de cet événement d'une violence intolérable sont encore à déterminer par le travail d'enquête, sous la direction des juges d'instruction.

Alors que les magistrat·es ont besoin de sérénité pour œuvrer, nombre de responsables politiques se sont empressé·es de désigner des coupables avant l'heure.

Ainsi, le garde des Sceaux s'est à nouveau permis de s'exprimer dans une affaire en cours alors que sa fonction lui impose le silence. Rappelons qu'il est l'autorité hiérarchique des magistrat·es du parquet qui ont eu à connaître et qui connaîtront encore de la procédure.

Le ministre de l'Intérieur, quant à lui, s'est autorisé à établir des responsabilités, avant même la prise de parole du procureur de la République de Lyon, en violation du secret des investigations alors en cours.

Toute la semaine, le débat public a été traversé par des instrumentalisations incessantes.

Ces récupérations, particulièrement médiatisées, ont préparé le terrain au spectacle sidérant auquel nous avons assisté ce samedi 21 février. Des groupuscules d'extrême-droite, dont certains assument de recourir à la violence pour lutter contre la démocratie, l'État de droit et l'égalité de tous et toutes devant la loi, ont défilé dans les rues de Lyon. Certains membres du cortège auraient tenu des propos racistes et homophobes, des saluts nazis ont été observés. Si la commission de certains délits a été signalée au procureur de la République, force est de constater l'absence de réaction des autorités garantes de nos libertés fondamentales, les mêmes qui contribuaient quelques jours auparavant au vacarme ambiant.

À l'heure du bilan de la semaine passée, nous dressons un constat glaçant : les digues cèdent face à la montée des idées fascistes dans l'indifférence générale.

Le Syndicat de la magistrature continuera de dénoncer les compromissions face au danger que représente l'extrême droite et s'inquiète de l'effacement croissant des garants de la démocratie.